

JOURNAL DES JOURNÉES N° 62

le mardi 24 novembre 2009, édition de 16h 55

Lilia Mahjoub, *Intervention au Collège de la passe*

Patricia Johansson-Rosen, *Souvenirs d'un passeur*

Marie-Hélène Brousse, *Ouverture, Fermeture*

Hélène Bonnaud, *La passe n'est plus une*

Philippe Hellebois, *Crise*

INTERVENTION AU COLLÈGE DE LA PASSE

Seconde réunion du IV^e Collège de la passe,

le 22 novembre 2009, de 10h à 13h

par Lilia Mahjoub

Convoquée par le Directoire de l'École, et ce, non sans moult difficultés, la première réunion de ce IV^e Collège de la passe avait pu enfin se tenir, le 13 septembre.

Après un tour de table qui avait alors permis à ses membres de dire les points qu'ils souhaitaient voir traiter pour le débat et le travail à faire dans ce cadre, il fut convenu de commencer par le point le plus largement cité et a priori le plus névralgique, celui des passeurs.

A la fin de cette réunion, il fut très difficile de trouver une date, certains d'entre nous pensant qu'il fallait se voir après les Journées, d'autres qu'il fallait mieux battre le fer tant qu'il était chaud et donc avoir une seconde réunion sans trop tarder. Pour ma part, je trouvais cette date du 22 novembre beaucoup trop éloignée. Mais c'est néanmoins celle qui fut retenue. Elle figurait bien dans les

notes que j'ai envoyées aux membres du Collège le 19 septembre, ainsi que dans le compte rendu établi par Laure Naveau et Yasmine Grasser.

Au cours de cette réunion, des critiques ont été formulées sur le cumul des fonctions. La secrétaire du Directoire, Francesca Biagi-Chaï, faisant partie du Collège au titre de ses fonctions dans le secrétariat de la Commission de la formation psychanalytique (Commission de la passe), ne se voyait pas occuper de surcroît les fonctions de secrétaire du Collège. Elle m'a fait savoir, en effet, que plusieurs collègues l'avaient appelée, car ils ne savaient pas quand le Collège devait se réunir à nouveau.

J'ai donc pris l'initiative d'écrire, le 16 novembre, à tous les membres du Collège pour leur rappeler la date et l'ordre du jour, soit la question des passeurs, mentionnés dans les notes et compte rendu déjà évoqués.

Ainsi, depuis le 13 septembre, le Collège a été mis, pour ainsi dire, hors fonctionnement. Aucun texte de ses membres, aucun échange de mail, hormis une proposition de Yasmine Grasser envoyée le 24 septembre, ne se sont faits.

Nous avons cependant reçu le 13 septembre même, une lettre de Jacques-Alain Miller, qui avait été invité par le directoire à cette réunion du Collège, nous expliquant les raisons de son absence à celle-ci. Je cite ici un fragment où Jacques-Alain Miller écrit que cette invitation n'était pas valable, parce que « a) ni le secrétariat, ni même le Directoire, n'avaient le pouvoir de modifier par des invitations de leur cru la composition réglementaire du Collège ; b) que, dans la mesure même où le Collège est une instance transitoire, laissée libre d'organiser ses travaux, il s'imposait de respecter scrupuleusement les dispositions du texte (celui du règlement interne de la passe)- et son esprit qui disjoint le Collège de toute instance administrative installée et pérenne ».

Ce n'est qu'à la suite à mon courrier du 16 novembre, que nous avons reçu, avant-hier, le texte d'Esthela Solano-Suarez, paru dans le Journal des Journées n° 60, et celui de Jean-Claude Razavet. Jean-Daniel Matet qui a aussi publié un texte dans le Journal des Journées n° 58, m'a dit que cela valait comme contribution au Collège. Tous les trois portent sur les passeurs. Il en va aussi du texte de Daniel Roy, qui est un témoignage sur son rôle de passeur et que j'ai reçu tard hier soir. Je l'ai aussitôt adressé aux membres du Collège.

Force m'est cependant de constater que le débat n'a pas pris au sein du Collège, mais a commencé en dehors de celui-ci.

Alors que nous ne cessons pas de répéter que nous ne parlons pas de la

passé, qu'il n'y a pas de débat au sein de l'Ecole, il se trouve qu'une fois de plus une instance transitoire et dont la fonction n'est que consultative, j'ai nommé le Collège de la passe, montre son inertie, son apathie, et partant son incompetence à prendre les choses en mains voire à s'en donner les moyens, et à s'animer quelque peu pour l'Ecole. C'est bien un empêchement qui se montre depuis le début, et ce n'est pas le groupe que nous formons, à mon sens, qui va permettre de le résoudre. Je rappelle que le Collège est une instance qui a été inventée en 1982, par Jacques-Alain Miller, pour l'Ecole de cette époque.

Du fait de l'incapacité que montre le Collège depuis plus de deux mois, en attendant qu'il se passe quelque chose ailleurs, et à avancer sur ce que l'Ecole peut attendre de lui, à savoir produire des avis et des propositions, je proposerai, suite à ce constat, que ce quatrième Collège soit dissous par le Conseil de l'ECF, et que ce soit le un par un qui vaille comme cela a effectivement commencé dans le Journal des Journées. C'est un débat sur l'avenir de la passe qui est maintenant à l'ordre du jour, et où chacun pourra s'exprimer comme il l'entend. Je le répète ce ne sont pas les personnes qui ici sont en cause, mais du fait que le débat s'est maintenant étendu, qu'il mobilise au-delà du Collège et touche à des points cruciaux pour la psychanalyse, le Collège n'est plus pour le moment l'instance adéquate pour proposer des changements. Pour ma part, j'enverrai le texte de cette intervention au Journal des Journées.

P.S : après cette réunion, j'ajouterai que ma proposition, et partant, ma position, se sont avérées fortement minoritaires. Le Collège a toutefois accepté que l'ensemble de ses textes soit publié dans le Journal des Journées, suite à une proposition de Jacques-Alain Miller. Ceci constitue, à mon sens, une dissolution de fait du Collège, puisque ses débats relevaient jusque-là de la confidentialité.

SOUVENIRS D'UN PASSEUR

par Patricia Johansson-Rosen

Jean-Daniel Matet affirme que la grande différence entre l'exposé aux Journées et le dispositif de la passe, c'est l'existence du filtre que constitueraient les passeurs. Je ne suis pas tout à fait d'accord.

Outre les passeurs, il existe une autre différence qui me paraît de taille, à savoir l'Autre auquel s'adresse le témoignage. Aux Journées, il s'agissait d'un public préparé, soigneusement chauffé et mis à la bonne température. Dans la procédure, c'est au cartel de la passe que le témoignage s'adresse, via le passeur. Les cartels, que ses membres le veuillent ou non, reflète quelque chose du dynamisme plus ou moins désirant de l'Ecole, de sa libido. Je sais par expérience (ce fut cruel) qu'un cartel de la passe peut être un poisson froid, un filtre susceptible de ne pas laisser passer l'A.E.

Passeur, je le fus il y a 16 ans. Je garde des effets subjectifs de cette fonction un souvenir vif et contrasté. Il s'avère que mon tout premier témoignage fit mouche, et permit la nomination d'un AE. Point de cartel « poisson froid » en l'occasion, mais une vive certitude, dont je fus la toute première surprise, face au cartel.

J'avais été gonflée à bloc, si je puis dire, par le témoignage de la passante, et j'étais décidée à jouer ma partie avec le cartel, que je ne connaissais pas. On me demanda par exemple des renseignements biographiques complémentaires sur la fratrie du passant et je m'entends répondre avec un aplomb qui m'étonne encore aujourd'hui, que certes, je pouvais les donner, mais que cela n'apporterait rien de plus au témoignage. « Est-ce que vous la nommeriez A.E. ? » me demanda-t-on tout à la fin. « Oui, sans hésiter », et me reprenant, j'ajoutais, « mais vous savez, je ne sais pas ce que c'est ». A quoi, il me fut répondu en riant : « Ce qui est dit est dit. » Moment de bonheur intense, tandis qu'on me raccompagnait jusqu'à la porte. Cette nuit-là, seule, j'ai traversé Paris à pied pour calmer l'enthousiasme exalté qui s'était emparé de moi.

Le témoignage des 4 passants suivants ne me donna aucunement cet aplomb, il me portait moins. J'avais à le porter, voire à le supporter, et aussi à supporter l'insatisfaction des cartels, avides comme il se doit face aux zones d'ombre de ma version du témoignage. Trois de ces passants furent nommés membres de l'Ecole (l'époque proposait cela), le quatrième fut proposé passeur.

J'ai alors demandé au secrétariat à être retiré du chapeau. Visiblement,

cela fut fait. Perdurer comme passeur risquait selon moi de desservir le passant.

Peu de temps après, je fus tirée au sort dans le pool des passeurs pour entrer dans un cartel de la passe. Cette expérience-là ne fut guère pour moi passionnante, même si bien sûr la clinique était intéressante.

OUVERTURE, FERMETURE

L'inconscient, l'Ecole et la Passe

par Marie Hélène Brousse

Cette structure fondamentale, d'abord reconnue dans le for/da du jeu d'enfant, puis universalisée comme battement vital de l'inconscient par Lacan, se décline sous bien des formes. Les institutions n'y échappent pas, qui passent de l'innovation à la tradition, ni les royaumes, ni les empires, ni les civilisations. C'est le fonctionnement même du discours du maître, qui voit les signifiants maîtres surgir, s'user, s'avachir puis s'archiver, à la même place d'agent.

Les institutions analytiques se trouvent dans une situation paradoxale : elles sont des institutions et des groupes, et par conséquent n'échappent pas au fonctionnement dont je parle : des signifiant y fonctionnent comme signifiant-maître. Prenons un exemple, celui de la passe ; durant une période, la traversée du fantasme y fonctionna ainsi, puis ce fut le sinthome. A chaque fois, pas sans bénéfice et pas sans travail. Mais le discours analytique n'est pas le discours du maître. A la place de l'agent les signifiants s'effacent devant l'objet. Les institutions se dévoilent au discours analytique comme mode de jouir, des modes de jouir d'autant plus robustes qu'ils ont pignon sur rue et consistance de propriétaire. L'Ecole de la Cause freudienne n'échappe pas à la loi commune.

Et pourtant si !

Trois battements, un désir

Je vais faire un petit retour sur mon expérience. En 1980 jeune encore, je suis en train de terminer mon analyse et en pleine formation analytique avec ces « quelques autres » Jacques-Alain Miller, Eric Laurent, dont je m'autoriserais quand le moment sera venu. l'ECF telle que Lacan la présente dans sa lettre du 23 octobre 1980 s'ouvre toute grande à moi et à beaucoup d'autres de ma génération. Elle parie sur nous. Je sais dès lors que j'ai une dette : à la

psychanalyse bien sûr, et que j'aurai à la payer aux générations analytiques qui suivront. Je sais aussi que mon désir d'analyste tient à l'enseignement de Lacan et est lié à celui qui œuvre sans relâche à l'ECF, à l'Institut du Champ freudien, puis à l'AMP, aux Forums pour la psychanalyse, plus récemment aux Journées de l'ECF telles qu'elles viennent d'avoir lieu. Je pense que c'est une spécificité du discours analytique que le désir n'y soit jamais « anonyme », qu'il soit toujours porté par une parole se rapportant à un nom. Un nom n'est pas un signifiant maître, contrairement à ce que tente d'en faire le discours universitaire. Donc temps Un d'ouverture, : la création de l'ECF : dans son giron bienveillant, chacun au travail, chacun aux prises avec les limites de ce qu'il sait et s'essaye à transmettre.

Puis le mouvement se fige, les habitudes se prennent malgré le principe de permutation, de tourbillon, la vie de groupe se fait plus pesante, les exigences plus fortes du côté du savoir et du Surmoi. Les dispositifs supposés ouvrir peinent. C'est encore Jacques-Alain Miller qui va produire la nouveauté avec un week-end de travail à Saint-Germain en Laye en se faisant, chez les membres, le porte-parole des « non-membres ». C'est ECF 2. Réouverture.

Les dernières Journées et leur Journal m'apparaissent comme le temps trois de ce même mouvement d'ouverture : là où les procédures d'admission peinaient, là où la passe s'asphyxiait, Jacques-Alain Miller a pu, encore une fois, « faire face au fait, frayé par Freud, de l'inconscient », comme l'écrit Lacan à propos de lui-même dans sa Lettre pour la Cause Freudienne.

Pour que s'ouvre l'Ecole, il faut une ouverture de l'inconscient. Un désir y prend alors la relève de la jouissance liée à l'automaton. Les Journées ont fait souffler le vent de l'inconscient et c'est la passe qui s'en est trouvée aussitôt questionnée : Sophie Gayard prend la parole, puis, Catherine Lazarus-Matet, Hélène Bonnaud, Jeanne Joucla, Patricia Bosquin-Caroz, Agnès Aflalo, et bien d'autres. Le débat est lancé : il « désencastre » la passe.

On peut dire aussi : pas d'ouverture de l'Ecole possible sans ouverture de l'inconscient. Il ne s'agit pas en effet de la logique du nombre et d'une Ecole de masse, puisqu'il s'agit d'une Ecole de psychanalyse et non d'une institution professionnelle de psychothérapeutes. Les exposés des dernières Journées promettent de nouveaux membres.

Ce troisième temps d'ouverture de l'ECF est donc double : il concerne l'entrée à l'Ecole et la passe, dans toutes ses composantes : les passants, les passeurs, les cartels et leur produit, les AE. Tout est à revoir disait Esthela Solano à la réunion du Collège de la Passe, ce dimanche matin. C'est le juste

moment en effet. La question que je me pose est : comment ? Sans doute la réponse s'indique déjà dans les différentes contributions envoyées au JJ et au Collège de la passe : partir de son expérience dans chacun des dispositifs (passeurs, passants, cartel, AE, post-passe), la confronter à celle des autres pour recueillir un savoir de l'expérience analytique elle-même. A. Merlet évoquait son expérience devant le jury de la passe à l'Ecole freudienne puis son expérience au cartel de la passe de l'ECF, P. Monribot la sienne comme passeur et comme passant, je pensais lors du questionnement sur les passeurs à ceux que j'avais eus, très différents l'un de l'autre, puis à ceux que j'avais écoutés en tant que membre des cartels. Il va falloir extraire de tout cela un enseignement d'autant plus difficile à constituer que la passe est rebelle, comme l'inconscient, à la nécessité toujours phallique, au « ne cesse pas de s'écrire ». Et justement, à cette réunion du Collège de la passe, l'écrit est venu sur le devant de la scène : textes très écrits des dernières journées, associés au style direct comme le notait S. Cottet, témoignages écrits et parfois lus des passants aux passeurs, notes et exposés écrits des passeurs devant les cartels, rapports des cartels....Autant de statuts différents de l'écrit, face à une expérience fondamentalement de paroles. La question se pose de la différence entre la trace et le reste. A suivre...

LA PASSE N'EST PLUS UNE

par Hélène Bonnaud

Je poursuis ma réflexion sur la passe, dans le droit fil de mon travail présenté aux Journées sur la fin de l'analyse.

C'est cette question du lien entre l'analyse du déchiffrement et l'analyse de la jouissance qui me conduit à formuler que la passe ne peut plus être « une ».

En donnant la parole aux analystes sur « Comment on devient analyste au XXI siècle », Jacques-Alain Miller a convoqué l'analysant. Il lui a permis de parler de son analyse. Jusqu'à ce jour, transmettre son analyse dans l'Ecole n'était pas autorisé. Seuls les AE pouvaient le faire, et cela donnait une valeur d'événement extraordinaire à leur témoignage. Pour les autres, et surtout pour ceux qui, ayant fait la passe n'ont pas obtenu de nomination, leur témoignage restait sans suite. A chacun de faire avec ce reste, ce ratage. Un voile se lève sur les effets de la passe sans nomination dans les derniers JJ. Il me semble que cette structure de la passe a fonctionné comme une logique de l'exception. Le lieu de la passe (procédure et cartels) est éprouvé comme le lieu d'un savoir sur la fin de l'analyse et ses conséquences sur le devenir analyste, le lieu de l'AE.

Si J.-A. Miller a permis de bousculer cette armature solide, c'est que la passe n'est plus tout à fait à la même place, depuis son Cours de l'année dernière, « Choses de finesse en psychanalyse ». Il me semble que c'est là que se situe la conséquence de ce changement dans la politique de la transmission de la psychanalyse. Un avant et un après s'y démontrent. Il s'agit d'une scansion cruciale.

Je prendrai quelques points du Cours de l'an passé pour soutenir mon argument.

J.-A. Miller nous dit que « le passant de la doctrine classique (celle de la passe de la Proposition de 1967) est supposé témoigner d'un savoir, (...) alors que, à la fin de son enseignement, ce passant-là ne peut témoigner que d'une vérité menteuse. » (Cours du 21 janvier 09)

Deux modalités de la fin de l'analyse sont présentes dans l'enseignement de Lacan :

1. « La passe classique », c'est celle qui pense l'inconscient comme savoir. A la fin de l'analyse, ce dont témoigne l'analysant, c'est d'un temps qui va du début à la fin de l'analyse comme clôture de l'expérience.

2. « La passe du dernier enseignement de Lacan » porte sur l'inconscient, non plus comme savoir mais comme jouissance. « Lacan a d'abord cherché à enserrer cette jouissance dans l'objet *a*. Puis il a, dans le séminaire XX, introduit un espace amorphe, où il a mis un grand J, pour démentir qu'on puisse l'enfermer ainsi ». (Cours du 14 janvier 09)

D'un côté nous avons l'inconscient transférentiel, le sujet supposé savoir, la vérité et la structure de fiction qu'elle soutient.

De l'autre nous avons l'inconscient réel, la jouissance opaque, le sinthome, la satisfaction de la fin d'analyse. « La question est moins de savoir ce qui a été extrait de jouissance, ce qui a été extrait du fantasme, en termes d'effets de vérité, en termes de savoir, que de dire la satisfaction que j'ai réussi à extraire de mon mode de jouir. Car mon mode de jouir est ce qu'il est. » (Cours du 11 février 09).

A la certitude de la fin de l'analyse dans la passe classique, fait place la satisfaction.

Une question et une ouverture.

Que signifie cette satisfaction ? De quoi est-elle l'indice ? Qu'est-ce qui peut satisfaire l'analysant au point qu'il veuille témoigner de cet allègement, de l'irréductible de son mode de jouir qui aurait perdu pour lui sa valeur de prison ?

Il me semble que de tels témoignages, élucidant ce moment particulier où l'analyse conduit un analysant à extraire de sa jouissance, une telle satisfaction lui permettant de vivre avec son *sinthome*, nous n'en avons pas de savoir préalable. D'autre part, dès lors que cette satisfaction ne se démontre pas, il me semble que la fin de l'analyse n'est plus affaire de temps logique, mais de décision du sujet. La logique de la clôture de l'analyse n'est plus liée à l'expérience de la chute du Sujet Supposé Savoir, ni à la traversée du fantasme, elle est liée à « la nouvelle alliance que le sujet peut faire avec sa jouissance ». (Cours du 1^o avril 09)

Comment dès lors s'inscrit le désir de se présenter à la passe ? Par quelle voie se fait-elle ? La satisfaction en effet, n'implique pas forcément un nouveau désir de passe. Y a-t-il sortie d'analyse ou poursuite ? La position de l'analyste peut s'en trouver dérangée. Quant à la décision de faire la passe, elle peut prendre des valeurs diverses, vouloir témoigner d'une nouvelle position à l'endroit du vrai sur le réel, ou bien de la modification qu'implique le consentement à un certain mode de jouissance, à un usage nouveau de cette alliance du sujet avec sa jouissance.

La procédure de la passe devrait être ce lieu où se travaillent ces questions de fins d'analyse. La question de la passe pourrait sérier ces sorties, tenter de repérer la place qu'occupe un sujet dans la responsabilité qu'il a de son analyse, du ratage que constitue le temps du déchiffrement. Il s'agirait alors de repérer la transmission qu'il peut faire de l'abord de son rapport à la jouissance, et de la façon dont il s'est distancié de son mode de jouir, des effets sur lui, de ce que Lacan a renommé comme cause du langage, la jouissance. Et de nouer ces temps de l'analyse qui ne sont pas opposables, mais au contraire, fixés par les signifiants de jouissance qui l'ont constitué comme parlêtre.

CRISE

par Philippe Hellebois

Un débat sur la passe ! D'habitude je soupire et je passe. Aujourd'hui, la mode étant au réveil, je propose de s'énerver un peu. Voici un message que j'espère le

plus dissonant possible pour guerriers moroses.

Ce débat, comme d'habitude décisif et qui succède à beaucoup d'autres (combien ?) depuis trente ans que l'École existe, m'a d'abord semblé à côté de la plaque jusqu'à ce que je lise l'incroyable témoignage de Francesca Biagi. Quoi ? D'excellents collègues, plus excellents que d'autres puisqu'ils avaient été élus dans les cartels de la passe, ne pouvaient décider qu'à l'unanimité ! (A l'évidence elle n'est pas la seule à qui cette mésaventure est arrivée, une autre histoire du même genre m'était déjà venue aux oreilles dans les couloirs des Journées). Mais où avaient-ils la tête ? Ils savaient pourtant que l'unanimité n'existe pas sinon dans la violence ! L'acte, visaient-ils l'acte qui est au-delà de toute discussion ou plutôt l'assurance de ne jamais en poser ? S'identifiaient-ils aux prisonniers de l'apologue sans s'apercevoir que chacun sa cachait derrière son voisin, qui ici fut une voisine ?

Je me moque, c'est trop facile (aurais-je fait mieux ? Hum...) et ce n'est pas bien mais c'est surtout inutile parce que le lièvre est certainement ailleurs que dans des questions de procédure, même si elles concernent les très escarpés chemins de l'être.

Je ne le vois nulle part ailleurs que dans la doctrine de la fin de l'analyse qui touche à l'idéologie. Une idéologie du changement, de la rupture et du franchissement ! Que de témoignages entendus chantant la traversée de quelque chose et le dernier monde nouveau ! Du reste pourquoi pas, s'ils font plaisir à quelques-uns, quelques-unes voire au plus grand nombre. Néanmoins cela n'est qu'idéologie si cette expérience, indubitablement authentique, devient opinion commune !

Je voudrais risquer une objection : tout cela ennuie beaucoup ceux qui ne s'y retrouvent pas et qui savent, même s'ils ne le disent pas, qu'ils ne s'y retrouveront jamais parce qu'ils n'y croient pas.

Certes, la passe, quelle que soit sa taille, est surprenante puisqu'on s'y découvre plus beau qu'on ne pensait. En effet, le savoir n'étant pas préalable, il se construit au fur et à mesure que l'on écrit ce que l'on a à dire. Résultat : me voilà tel qu'en moi-même l'éternité me change ! Je suis enfin devenu fils de mes œuvres, bien mieux réussi quand je m'en occupe moi-même. *Avis rara* ! Prenons-en de la graine ! En outre, l'écrire coula de source en mettant le surmoi en vacance, un bonheur ! De plus très répandu, beaucoup ayant avoué aux Journées n'avoir jamais écrit aussi facilement. Autrement dit, à décrire ce que l'on fut et comment l'on est devenu ce qu'on est, à camper donc dans le futur antérieur, l'on s'est fait content.

Le problème vient ensuite, dans un autre temps, disons le présent, le moment où s'éprouve dans ses effets la validité de ce que l'on a construit. L'éprouvé ne badine pas avec la vérité, tellement peu d'ailleurs qu'il s'en fiche. C'est un maître peu commode, un tyran : *Changement mon cul !*, dit-il en faisant la Zazie.

Notre Jam a doctriné l'affaire jusqu'à plus soif : la traversée du fantasme n'est pas la seule fin possible, le nœud ne se franchit pas mais se réaménage quand on tire sur les lacets autrement, la passe n'est pas la fin de l'analyse, l'inconscient réel, etc. Il a même poussé l'amabilité jusqu'à nous avouer dans le *JJ*, que, pour sa part, il voyait très bien les fils qui le reliaient encore à son fantasme mais que néanmoins son cas était absolument utilisable.

En tient-on compte dans la passe même ? A-t-on jamais entendu un témoignage insistant sur ce qui ne change pas et avec lequel on ne peut que s'arranger, savoir-y-faire ? Un témoignage retenu pour cette raison même ? (Je dois être féroce-ment injuste mais j'écris sans avoir relu ceux qui, dans mon souvenir allaient dans ce sens Merlet, Guéguen, ...). Le problème c'est que nombre d'AE disent cela après leur nomination, sur le mode de l'aveu ou du défi, mais que personne ne le dit pendant. Aujourd'hui l'AE retourné en analyse une fois ou plusieurs voire pour toute la vie, est devenu très tendance. Vive le changement !

Cela dit, ce fil ne vaut pas plus que d'autres si on veut satisfaire la sorcière Unanimité. Elle est fine mouche elle aussi et je l'entends déjà se moquer de votre serviteur en retournant ses flèches contre lui. *Credo quia absurdum*, elle susurre sardonique : « Vous voulez des AE inébranlables, des rocs, plus forts que l'analyse même et qui lanceraient triomphalement à la face du monde 'L'analyse, pauvre fille, elle n'a rien pu pour moi !' ». ».

Vraiment la passe quel débat !

Soupirs...

Abel